



Nadège PURET - Assistante Administrative &
Gestion d'entreprise

Guide pratique

Facturation électronique

& Solutions partenaires (PDP)

Diagnostic & Comparatif complet
Trouvez l'outil adapté à votre métier

www.assistanadege.fr

Table des matières

Introduction	2
1. La facturation électronique : ce qu'il faut retenir	3
🔍 La différence entre PDF et facture électronique	3
🎯 Les objectifs de la réforme	4
📅 Le calendrier de la réforme de facturation	4
2. Avant de choisir une plateforme : les bonnes questions à se poser	7
3. Les différents types de solutions	8
4. Comparatif des principales plateformes	9
💰 Comprendre les modèles tarifaires : attention aux faux-amis !	11
5. Quelle plateforme selon votre activité ?	12
🔧 L'artisan terrain (plombier, électricien, peintre...)	12
💻 Le prestataire de services / Consultant / Freelance	12
🎨 Le créateur / L'artisan d'art	13
📦 L'entreprise avec gestion de stock	13
👤 L'entrepreneur sans comptable	13
🏥 La profession libérale (médical, juridique, conseil réglementé)	14
6. Les erreurs à éviter lors de votre choix	15
7. Mon approche d'accompagnement : l'humain au cœur de votre gestion administrative	16
8. Conclusion	17
📖 Le Lexique de la Facturation Électronique	18
📋 Diagnostic : "Objectif Sérénité 2026"	20

Introduction

La facturation électronique est désormais une réalité à laquelle toutes les entreprises françaises devront se préparer.

Depuis plusieurs années, la réforme évolue et les échéances se rapprochent. Si les premières interrogations portaient principalement sur les obligations légales et les dates à retenir, une nouvelle question revient aujourd'hui régulièrement chez les dirigeants :

Quelle plateforme choisir pour gérer ma facturation électronique ?

Face à la multiplication des solutions disponibles sur le marché, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Certaines plateformes se concentrent uniquement sur la facturation électronique, d'autres proposent également un suivi comptable, un CRM, une gestion commerciale ou encore des outils de pilotage d'entreprise.

Le choix ne dépend pas uniquement de la conformité à la réforme. Il doit avant tout correspondre à votre activité, à votre organisation et à vos besoins quotidiens.

Que vous soyez artisan, commerçant, profession libérale, indépendant ou dirigeant d'une TPE, ce guide a pour objectif de vous aider à comprendre les différentes solutions disponibles et à identifier celle qui correspond le mieux à votre situation.

Vous y retrouverez :

- Un rappel simple des principes de la facturation électronique ;
- Les critères à prendre en compte avant de choisir une plateforme ;
- Un comparatif des principales solutions disponibles ;
- Des recommandations selon votre activité et votre niveau d'autonomie administrative ;
- Les erreurs les plus fréquentes à éviter.

L'objectif n'est pas de désigner une plateforme "meilleure" que les autres, mais de vous donner les clés pour faire un choix éclairé et adapté à votre entreprise.

1. La facturation électronique : ce qu'il faut retenir

La différence entre PDF et facture électronique

Il est fréquent de confondre la simple numérisation et la véritable facturation électronique. Pourtant la différence technique et légale est majeure :

Le PDF simple (ou facture dématérialisée) : il s'agit d'une facture papier scannée ou d'un fichier créé sur un logiciel bureautique (Word, Excel) puis enregistré au format PDF. Bien qu'elle soit envoyée par e-mail, cette facture est une simple image numérique. Elle nécessite une lecture et une saisie manuelles de la part de l'humain ou d'un logiciel de reconnaissance visuelle, ce qui comporte un risque d'erreur. Ce format ne sera plus accepté pour les échanges entre entreprises (B2B).

La facture électronique (ou e-facture) : c'est une facture créée, émise, transmise et reçue sous une forme dématérialisée, mais qui répond obligatoirement à un format numérique structuré (comme le format mixte Factur-X, ou les formats UBL et CII). Elle contient des données codées directement lisibles par les ordinateurs et les logiciels comptables. De plus, elle transite obligatoirement par une plateforme sécurisée qui valide son authenticité et extrait les données pour le fisc.

Caractéristique	Facture PDF standard	Facture électronique
Format du fichier	PDF classique (image)	Données structurées (ex : Factur-X)
Mode d'envoi	E-mail simple, téléchargement	Plateforme agréée (PPF, PA, OD)
Saisie comptable	Manuelle ou par un outil de lecture (OCR)	Entièrement automatisée par les logiciels
Conformité réforme 2026	✗ Non conforme	✓ Conforme

Les objectifs de la réforme

La mise en place de cette obligation ne vise pas à complexifier le quotidien des entrepreneurs, mais répond à quatre grands objectifs de modernisation économique et fiscale :

1. Renforcer la lutte contre la fraude à la TVA : en centralisant en temps réel les données de facturation, l'État peut croiser instantanément les déclarations et récupérer les recettes fiscales dues.
2. Améliorer la compétitivité des entreprises : la dématérialisation totale réduit considérablement les coûts de traitement administratif (frais d'impression, d'envoi postal, archivage physique) et élimine les erreurs de saisie manuelle.
3. Diminuer les délais de paiement : grâce à des circuits de transmission instantanés et un suivi automatisé du statut de la facture (déposée, approuvée, payée), les entreprises réduisent leur temps de règlement et sécurisent leur trésorerie.
4. Simplifier les déclarations fiscales à terme : à terme, l'administration sera en mesure de préremplir les déclarations de TVA des entreprises simplifiant ainsi grandement les démarches comptables.

Le calendrier de la réforme de facturation

Les grandes dates à retenir

Pour permettre à l'ensemble du tissu économique de s'adapter, la réforme se déploie de manière progressive selon la taille des structures et la nature de l'obligation (recevoir ou émettre).

1^{er} septembre 2026 : le grand virage

Obligation de **RÉCEPTION pour TOUS** : quelle que soit la taille de votre entreprise (de la multinationale au micro-entrepreneur en franchise de TVA), vous devez être légalement capable de recevoir les factures électroniques via une plateforme.

Obligation **d'ÉMISSION pour les grandes structures** : les grandes entreprises et les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) ont l'obligation de commencer à émettre exclusivement sous format électronique.

1^{er} septembre 2027 : la généralisation

Obligation d'**ÉMISSION** pour les PME et Micro-entreprises : c'est l'échéance majeure pour les indépendants, artisans, professions libérales et TPE. Vous devrez obligatoirement émettre vos factures au format électronique pour vos clients professionnels (B2B).

Obligation d'**E-REPORTING** globale : toutes les entreprises (si elles y sont assujetties) devront également transmettre les données de leurs transactions non soumises à la facturation électronique (ventes aux particuliers B2C, exportations).

► Point d'alerte : La fréquence de votre e-reporting

Le saviez-vous ? La loi ne demande pas à tout le monde d'envoyer ses données au même moment. Votre obligation dépend de votre régime de TVA. C'est un point déterminant pour choisir votre plateforme !

Votre régime de TVA	Fréquence de transmission
Réel Normal (Mensuel)	Tous les 10 jours (Décadaire)
Réel Simplifié	Mensuelle
Franchise en base	Tous les 2 mois

Pourquoi est-ce crucial pour votre choix ?

Si vous êtes au régime **Réel Normal**, vous devrez transmettre vos données **3 fois par mois**. *Une plateforme mal paramétrée ou trop manuelle deviendra vite un fardeau administratif. Assurez-vous de choisir un outil capable d'automatiser cette transmission pour éviter toute erreur et sanction.*

Comment vous y préparer dès maintenant ?

Même si l'obligation d'émettre ne s'appliquera qu'en 2027 pour les petites structures, l'échéance de réception de septembre 2026 impose d'agir dès aujourd'hui.

Étape 1 : auditer vos outils actuels. Interrogez votre éditeur de logiciel de facturation ou votre comptable. Votre outil actuel propose-t-il une mise à jour pour devenir compatible (en tant qu'Opérateur de Dématérialisation) ? Si vous utilisez encore Word ou Excel, il est crucial de planifier la transition vers un logiciel adapté.

Étape 2 : cartographier votre écosystème. Listez vos principaux fournisseurs. Étant donné que les plus grands d'entre eux commenceront à émettre des e-factures dès 2026, vous devez savoir par quel canal vous allez devoir récupérer leurs factures pour continuer à enregistrer vos dépenses.

2. Avant de choisir une plateforme : les bonnes questions à se poser

Avant de vous lancer dans un comparatif technique des logiciels, vous devez faire le point sur le fonctionnement actuel de votre entreprise. Une bonne plateforme n'est pas celle qui a le plus de fonctionnalités, c'est celle qui s'intègre parfaitement dans votre quotidien.

Posez-vous ces 7 questions clés :

1. **Avez-vous déjà un expert-comptable ?** Si oui, demandez-lui quel outil il utilise ou recommande. Certaines plateformes permettent un accès direct pour votre comptable, ce qui fluidifie l'envoi des pièces justificatives.
2. **Avez-vous besoin d'un CRM (Gestion Relation Client) ?** Si vous devez suivre des prospects, relancer des devis complexes, ou historiser des échanges clients, un simple outil de facturation ne suffira pas. Il vous faudra une plateforme avec un module CRM intégré.
3. **Gérez-vous du stock ?** Si vous vendez des produits physiques, votre logiciel de facturation doit être capable de décrémenter vos stocks en temps réel à chaque vente et de vous alerter en cas de pénurie.
4. **Êtes-vous souvent sur le terrain ?** Si vous êtes artisan, commerçant ambulant ou consultant en déplacement, la présence d'une application mobile performante (pour faire un devis ou scanner une note de frais directement chez un client) est un critère éliminatoire.
5. **Voulez-vous tout centraliser ?** Souhaitez-vous un outil unique pour votre facturation, vos relances, vos dépenses et votre prévisionnel de trésorerie, ou préférez-vous cumuler plusieurs petits outils spécifiques ?
6. **Préférez-vous l'autonomie ou l'accompagnement ?** Êtes-vous à l'aise avec la technologie pour paramétrer votre outil seul, ou avez-vous besoin d'un support client réactif et d'un accompagnement humain pour installer vos processus ?
7. **La souveraineté des données et le RGPD sont-ils respectés ?** Vos factures contiennent des données sensibles (noms, adresses, chiffres d'affaires). Choisir une plateforme française ou européenne, c'est l'assurance que vos données et celles de vos clients sont traitées dans le strict respect du RGPD. En évitant les solutions dont les serveurs sont situés hors zone UE, vous vous protégez juridiquement et renforcez la confiance de vos partenaires.

3. Les différents types de solutions

Pour vous conformer à la réforme, vous avez le choix entre trois grandes catégories de plateformes de l'État ou privées. Chacune répond à des besoins différents.

Critères	Portail Public de Facturation (PPF)	Plateformes Agréées (PA) / Plateformes de Dématérialisation (PDP)	Opérateurs de Dématérialisation (OD)
Tarif	● Gratuit (solution de l'État)	● Payant (abonnements mensuels)	● Payant (souvent intégré au logiciel de gestion)
Fonctionnalités	● Minimales (Saisie, dépôt, émission et réception des factures)	● Avancées (Gestion commerciale, CRM, tableaux de bord, relances)	● Variables et complètes (Métier, facturation, gestion quotidienne)
Automatisation	● Faible (Saisie et démarches manuelles majeures)	● Très forte (Rapprochement bancaire, relances automatiques)	● Forte (Selon les fonctionnalités du logiciel choisi)
Accompagnement	● Aucun (Support générique de l'administration)	● Inclus (Service client dédié, chat, aide au paramétrage)	● Inclus (Support technique de l'éditeur du logiciel)
Comptabilité	● Non (Transmission brute des données obligatoires)	● Excellente (Passerelles directes avec les outils des comptables)	● Bonne (Génère les fichiers d'écritures comptables)
Profil adapté	Micro-entreprises à très faible volume de factures, sans besoin de pilotage et budget zéro.	TPE et PME qui veulent automatiser, gagner du temps et piloter leur activité globale.	Entreprises possédant déjà un logiciel métier spécifique qui se met à jour pour la réforme.

4. Comparatif des principales plateformes

Pour vous aider à naviguer parmi les offres du marché, voici un tableau comparatif des solutions les plus courantes chez les TPE et indépendants, classées selon leurs fonctionnalités phares.

 Tableau synthétique de l'offre du marché (Estimations 2026)

Logiciel	Simplicité	CRM intégré	Comptabilité	Stock	Mobile	Automatisation	Accompagnement comptable
Axonaut ✓	★ ★ ★	● Complet	● Pré-compta	● Oui	● Oui	★ ★ ★ ★ ★	● Accès EC + Réseau de partenaires
Tiime ✓	★ ★ ★ ★ ★	● Non	● Pré-compta	● Non	● Excellent	★ ★ ★ ★ ★	● Oui (via Cabinet ou partenaire)
Indy ✓	★ ★ ★ ★ ★	● Non	● Autonome	● Non	● Oui	★ ★ ★ ★ ★	● Support intégré
Pennylane ✓	★ ★ ★ ★ ★	● Basique	● Hybride	● Non	● Oui	★ ★ ★ ★ ★	● Oui (via Cabinet)
Henrri ✓	★ ★ ★ ★ ★	● Non	● Non	● Non	● Basique	★ ★	● Non

Logiciel	Simplicité	CRM intégré	Comptabilité	Stock	Mobile	Automatisation	Accompagnement comptable
Odoo *	★ ★	● Complet	● Complet	● Complet	● Oui	★ ★ ★ ★ ★	● Non
Dougs ☒	★ ★ ★ ★ ★	● Non	● Cabinet en ligne	● Non	● Oui	★ ★ ★ ★ ★	● Inclus (Cabinet)
Clémentine ☒	★ ★ ★ ★ ★	● Non	● Cabinet en ligne	● Non	● Oui	★ ★ ★	● Inclus (Cabinet)
Solo.fr ☒	★ ★ ★ ★ ★ ★	● Non	● Micro-compta	● Non	● Oui	★ ★ ★ ★ ★	● Oui (Spécialiste Urssaf)

☒ Entreprises françaises

* **Odoo** : C'est un cas particulier. C'est une entreprise **belge** (siège social à Grand-Rosière). Bien qu'elle soit européenne et donc soumise au RGPD, ce n'est pas une solution française contrairement aux autres de votre liste.



Comprendre les modèles tarifaires : attention aux faux-amis !

Le prix d'un logiciel de facturation est rarement un simple montant fixe. Derrière les tarifs affichés en gros sur les sites internet se cachent trois grandes réalités qu'il faut absolument anticiper avant de s'engager :

- **L'engagement annuel caché (Ex: Axonaut) :** Beaucoup de plateformes affichent un tarif mensuel très attractif, mais qui s'applique uniquement si vous payez l'année entière d'un seul coup. Si vous préférez un abonnement mensuel sans engagement, le prix peut augmenter de 20 % à 30 %.
- **Les tarifs liés à votre statut ou votre chiffre d'affaires (Ex: Dougs, Clémentine, Pennylane) :** Pour les solutions qui intègrent de la comptabilité ou un accompagnement global, le prix n'est pas le même pour une micro-entreprise, une Entreprise Individuelle au réel ou une SASU. Plus votre chiffre d'affaires ou votre nombre de factures augmente, plus l'abonnement évolue.
- **Le modèle "Freemium" (Ex: Indy, Tiime, Solo.fr, Henrri) :** Plusieurs outils proposent des versions de base 100 % gratuites, souvent suffisantes pour émettre et recevoir vos factures électroniques en toute conformité. En revanche, dès que vous voudrez automatiser votre comptabilité, synchroniser votre banque ou ajouter des options de gestion, il faudra passer sur une offre payante.



Mon conseil d'accompagnatrice : Ne choisissez pas un outil uniquement parce qu'il est gratuit ou afficherait "20€/mois". Le meilleur outil est celui qui vous fait gagner le plus de temps. Pour obtenir une simulation budgétaire précise et adaptée à votre structure, n'hésitez pas à remplir le **Diagnostic final "Objectif Sérénité 2026"** à la fin de ce guide et à me le renvoyer !

5. Quelle plateforme selon votre activité ?

Pour vous éviter de tester l'intégralité des outils du marché, voici des recommandations concrètes basées sur les réalités quotidiennes de chaque profil d'entrepreneur.

L'artisan terrain (plombier, électricien, peintre...)

- **Le quotidien** : Déplacements constants, rédaction de devis chez le client ou dans le véhicule, gestion de petites fournitures et encaissements en direct.
- **Le besoin clé** : Une application mobile ultra-réactive pour créer des devis rapidement, un suivi des chantiers et la possibilité d'encaisser par carte bancaire sur le terrain.
- **La recommandation** : **Henrri** si le budget est à zéro et que les besoins sont basiques. Si vous cherchez un outil complet capable de gérer les relances automatiques de vos factures impayées et de proposer le paiement par CB en direct sur votre smartphone, **Axonaut** sera un allié de taille.

Le prestataire de services / Consultant / Freelance

- **Le quotidien** : Facturation au temps passé, au forfait ou en mode projet, gestion de propositions commerciales complexes, volume de factures clients modéré à fort.
- **Le besoin clé** : Simplicité, relance automatique des impayés, suivi de la rentabilité des projets et de la relation client (CRM).
- **La recommandation** :
 - **Indy** ou **Tiime** : Si votre objectif est uniquement d'avoir une facturation simple, rapide et une gestion comptable automatisée à moindre coût.
 - **Axonaut** : Si vous souhaitez aller plus loin que la simple facture en gérant vos opportunités commerciales, en suivant précisément le temps passé sur chaque projet pour ne pas perdre d'argent, et en centralisant vos contrats.

Le créateur / L'artisan d'art

- **Le quotidien** : Vente de pièces uniques sur les marchés ou salons, gestion de matières premières, mélange de ventes à des professionnels (B2B) et à des particuliers (B2C).
- **Le besoin clé** : Suivi précis du coût des matières premières, e-reporting obligatoire pour les ventes directes, et une solution pour encaisser par carte sans s'encombrer de matériel.
- **La recommandation** : **Axonaut** pour sa puissance sur la gestion des stocks et de la marge. Pour l'encaissement sur les marchés, **Tiime** (avec son propre TPE virtuel) ou **Indy** (partenaire de SumUp) sont aussi d'excellentes alternatives.

 **L'astuce terrain** : *Vous faites des marchés ou des foires ? Plus besoin d'acheter ou de louer un boîtier TPE physique en plastique ! Des solutions comme Tiime ou l'application SumUp (liée à Indy) intègrent la technologie "Tap to Pay". Votre propre smartphone se transforme en terminal de paiement : votre client approche sa carte du dos de votre téléphone, et c'est encaissé.*

L'entreprise avec gestion de stock

- **Le quotidien** : Négociation de volumes, gestion d'entrepôt ou d'étagères, fournisseurs multiples.
- **Le besoin clé** : Un inventaire connecté en temps réel avec les ventes et les achats.
- **La recommandation** : **Axonaut** pour sa simplicité de déploiement dans une petite structure. Si l'entreprise est en forte croissance, avec des besoins de personnalisation très poussés (code-barres, logistique complexe), la puissance modulaire d'**Odoo** devra être étudiée, malgré une prise en main plus technique.

L'entrepreneur sans comptable

- **Le quotidien** : Vous gérez tout vous-même de A à Z par choix ou par souci d'économie, souvent sous le statut de la micro-entreprise ou d'une société (SASU/EURL) au démarrage.
- **Le besoin clé** : Un outil qui ne fait pas que de la facturation, mais qui calcule et télétransmet vos déclarations fiscales officielles sans jargon comptable.

- **La recommandation : Indy** : C'est la plateforme idéale pour générer sa liasse fiscale de manière guidée, que vous soyez en Entreprise Individuelle (EI) au réel ou en société (SASU, EURL), sans avoir besoin des connaissances d'un comptable diplômé.
Solo.fr : Si vous êtes **strictement sous le statut de la micro-entreprise**, c'est l'alternative parfaite. Entièrement pensée pour les auto-entrepreneurs, cette plateforme gère votre facturation électronique conforme et est directement connectée à l'URSSAF pour calculer et déclarer vos cotisations sociales en un clic.

La profession libérale (médical, juridique, conseil réglementé)

- **Le quotidien** : Comptabilité de trésorerie (recettes-dépenses), honoraires, souvent soumis à des règles spécifiques de leur ordre.
- **Le besoin clé** : Un outil conforme aux spécificités de la comptabilité libérale (BNC) et un gain de temps maximal sur la saisie des frais.
- **La recommandation : Indy** (historiquement conçu pour les professions médicales et libérales) ou **Tiime** couplé avec votre expert-comptable habituel.

6. Les erreurs à éviter lors de votre choix

Choisir un outil de gestion engage votre entreprise sur le long terme. Pour éviter de perdre du temps et de l'argent, voici les pièges les plus fréquents dans lesquels ne pas tomber :

- **Sélectionner uniquement le moins cher** : L'argument du prix est important, mais un outil gratuit ou très peu cher qui vous oblige à passer 4 heures de saisie manuelle par semaine vous coûte au final beaucoup plus cher qu'un abonnement à 40 € par mois qui automatise tout. Calculez le temps gagné !
- **Prendre un outil trop complexe** : C'est le piège inverse. Être séduit par une plateforme ultra-complète (comme un ERP lourd) dont vous n'utiliserez que 10 % des fonctionnalités va alourdir vos processus, complexifier votre quotidien et décourager votre équipe ou vous-même sur le terrain.
- **Négliger la partie comptable** : Votre plateforme doit impérativement pouvoir communiquer avec un professionnel du chiffre. **Avec les exigences strictes de la réforme (suivi en temps réel de la TVA, e-reporting), s'entourer d'un expert-comptable est plus que jamais recommandé pour sécuriser son entreprise.** Que vous choisissiez un outil fusionné avec un cabinet (comme Pennylane) ou un logiciel de gestion autonome qui transmet les données à votre comptable (comme Axonaut), l'anticipation et la collaboration directe avec un expert vous éviteront des redressements fiscaux douloureux.
- **Attendre le dernier moment** : Anticiper la réforme dès maintenant vous permet de tester l'outil à votre rythme, sans le stress d'une date butoir légale, et de former vos collaborateurs ou de caler vos habitudes sereinement.
- **Changer d'outil sans réel besoin** : Si vous possédez déjà un logiciel de facturation moderne qui vous convient parfaitement et que son éditeur confirme sa mise en conformité (en devenant OD ou PA), restez-y ! Changer pour changer n'a pas d'intérêt si votre organisation actuelle est saine.

7. Mon approche d'accompagnement : l'humain au cœur de votre gestion administrative

Parce qu'un logiciel, aussi performant soit-il, ne reste qu'un outil, son efficacité dépend entièrement de la manière dont il est configuré et utilisé au quotidien. En tant qu'assistante administrative et de gestion d'entreprise, mon rôle est de vous accompagner dans cette transition pour la rendre simple et fluide.

- **Un travail principal avec Axonaut :** J'ai choisi de me spécialiser et de maîtriser pleinement l'outil *Axonaut*, car sa polyvalence (CRM, facturation, stocks, pilotage) répond parfaitement aux besoins de la majorité des TPE et des artisans.
- **Une adaptation complète à vos outils :** Si vous utilisez déjà une autre solution (Pennylane, Tiime, Indy...) ou si vos besoins spécifiques imposent un autre choix, je m'adapte entièrement à votre écosystème existant pour gérer votre quotidien sans tout bouleverser.
- **L'importance de vos besoins réels :** Mon objectif n'est pas de vous imposer une méthode rigide, mais de réaliser un diagnostic clair de votre fonctionnement pour trouver l'outil et l'organisation qui correspondent à votre charge de travail et à votre autonomie.
- **Un accompagnement administratif et organisationnel global :** Au-delà du simple choix de la plateforme, je vous épauler dans la saisie, le suivi de vos flux, la cartographie de vos tiers et la mise en place de processus rigoureux pour que la réforme 2026 devienne un levier de croissance, et non une contrainte.
- **Sécurité et conformité :** Au-delà de la polyvalence des outils, je privilégie systématiquement des plateformes conformes aux exigences du RGPD et garantissant une souveraineté de vos données. Votre sérénité passe aussi par la certitude que vos informations commerciales sont stockées dans un cadre sécurisé et souverain.

8. Conclusion

La réforme de la facturation électronique ne doit pas être subie comme une obligation fiscale supplémentaire, mais accueillie comme une **réelle opportunité de moderniser votre entreprise**. En automatisant les tâches à faible valeur ajoutée (saisie, relance, archivage), elle vous libère du temps pour votre cœur de métier.

Chaque entreprise est unique et possède des besoins différents. Anticiper dès aujourd'hui en vous posant les bonnes questions et en choisissant l'outil adapté vous permettra d'aborder les échéances de 2026 et 2027 avec sérénité et efficacité.

Le Lexique de la Facturation Électronique

- **B2B (Business to Business)** : Désigne l'ensemble des activités commerciales nouées entre deux entreprises (par exemple, vos prestations de services facturées à une société). C'est le cœur de la réforme 2026.
- **B2C (Business to Consumer)** : Désigne les relations commerciales entre une entreprise et un particulier. Les particuliers ne recevront pas de factures électroniques structurées, mais vos ventes B2C devront faire l'objet d'un *e-reporting*.
- **CRM (Customer Relationship Management)** : Outil de Gestion de la Relation Client. Il permet de centraliser les coordonnées de vos prospects/clients, d'historiser vos échanges et de suivre vos opportunités commerciales de la prise de contact jusqu'à la signature du devis.
- **E-Invoicing** : C'est le terme anglais pour désigner l'échange de factures électroniques. Il comprend l'émission, la transmission et la réception de la facture sous un format structuré entre plateformes.
- **E-Reporting** : Transmission obligatoire à l'administration fiscale des données de transactions qui n'entrent pas dans le cadre du *e-invoicing* (comme le montant des ventes aux particuliers ou les opérations d'exportation).
- **ERP (Enterprise Resource Planning)** : Aussi appelé PGI (Progiciel de Gestion Intégré). C'est un logiciel très complet (comme Odoo) qui permet de gérer l'ensemble des processus d'une entreprise dans un seul outil : ventes, achats, stocks, ressources humaines, comptabilité.
- **Factur-X** : Le format de facture standardisé et le plus populaire choisi pour la réforme en France. Il s'agit d'un format "mixte" : pour l'humain, c'est un PDF classique parfaitement lisible à l'écran, mais il contient un fichier de données masqué (au format XML) que l'ordinateur et le fisc lisent instantanément.
- **OCR (Optical Character Recognition)** : Technologie de reconnaissance optique de caractères. C'est l'outil qui permet à un logiciel "de lire" une image ou un PDF classique pour essayer d'y détecter automatiquement le montant, la date ou la TVA, avec un risque d'erreur que la facture électronique va supprimer.
- **OD (Opérateur de Dématérialisation)** : Un logiciel d'édition de factures privé (votre outil actuel s'il se met à jour). Il crée des factures au bon format légal, mais il n'a pas le droit de les transmettre directement à l'administration ou à votre client : il doit obligatoirement être connecté au PPF.

- **PDP / PA (Plateforme de Dématérialisation Partenaire / Plateforme Agréée)** : C'est la même chose ! L'administration utilisait le terme "Plateforme Agréée" (PA) au début de la réforme, avant d'adopter officiellement le terme "PDP". Il s'agit d'une plateforme privée qui a reçu une immatriculation officielle de l'État pour transmettre directement vos factures à vos clients et au fisc (ex: Axonaut, PennyLane, Tiime...), tout en offrant des outils de gestion quotidienne.

Diagnostic : "Objectif Sérénité 2026"

Préparez votre entreprise à la facturation électronique et sortez du KO administratif. Répondez aux questions ci-dessous en cochant ou en complétant les informations, puis comptez vos points à la fin pour découvrir votre profil.

1. Votre Profil métier & Volume d'activité

- **Quel est votre secteur d'activité ?** (BTP, Artisanat d'Art, Conseil...) : _____
- **Gérez-vous des stocks ?** : ☐ Oui / ☐ Non
- **Vos volumes mensuels estimés :**
 - Nombre de factures de **vente** émises par mois : _____
 - Nombre de factures d'**achat** (dépenses) par mois : _____
- **Utilisez-vous un logiciel de caisse physique ou une boutique en ligne ?** _____

2. Votre Organisation & Vos Besoins

Notez la lettre (A, B, C ou D) qui correspond le mieux à votre situation.

Question 1 : À qui vendez-vous principalement vos produits ou services ?

- **A.** Principalement à des entreprises (B2B), avec un besoin de collaborer étroitement avec mon comptable.
- **B.** À des professionnels (B2B) ou un mélange public/privé, mais j'ai un fort besoin de suivi commercial (CRM).
- **C.** À des particuliers (B2C) ou des professionnels, mais mon volume est faible et je veux tout gérer de manière autonome.
- **D.** Peu importe, je veux juste le moins de paperasse possible.

Question 2 : Comment gérez-vous votre comptabilité aujourd'hui ?

- **A.** J'ai un expert-comptable (physique ou en ligne) et je veux un outil qui se synchronise en temps réel avec lui (comme Pennylane ou Tiime).
- **B.** J'ai un expert-comptable traditionnel, mais je veux mon propre outil pour piloter mon activité (devis, chantiers, relances) avant de lui envoyer les chiffres.
- **C.** Je n'ai pas de comptable, je gère absolument tout seul.

- **D.** Je cherche une solution globale : un logiciel très automatisé qui inclut directement un cabinet comptable en ligne (ex: Dougs, Clémentine).

Question 3 : Cochez votre plus gros "point noir" administratif actuel :

- **A.** ☐ La perte de temps dans la transmission des pièces justificatives à mon comptable.
- **B.** ☐ Le suivi des devis, la relance des impayés, la gestion des chantiers ou des stocks.
- **C.** ☐ La peur du fisc, la complexité de la TVA et le manque d'outils simples et guidés.
- **D.** ☐ La saisie des tickets de caisse, des notes de frais et le sentiment de "KO administratif".

Question 4 : Cochez la fonctionnalité prioritaire qui vous ferait gagner le plus de temps :

- **A.** ☐ Centraliser mes justificatifs en temps réel sur une plateforme partagée avec mon comptable.
- **B.** ☐ Faire des devis rapidement sur mon téléphone, suivre mes stocks et relancer automatiquement les clients.
- **C.** ☐ Générer mes déclarations fiscales et transmettre mes factures aux impôts sans jargons techniques.
- **D.** ☐ Prendre mes reçus en photo sur une application mobile et déléguer totalement la saisie.



Le Verdict : Quelle est votre tendance majeure ?

- **Majorité de A : Le profil "Collaboratif → Priorité à PennyLane ou Tiime**

Votre objectif est de fluidifier l'échange avec le professionnel du chiffre sur une plateforme moderne commune.

- **Majorité de B : Le profil "Pilote de TPE / Terrain → Priorité à Axonaut**

Vous avez besoin d'un vrai logiciel de pilotage (CRM, relances, stocks). Centraliser votre activité sur un outil robuste est votre priorité. *(C'est mon outil de prédilection pour vous accompagner !)*

- **Majorité de C : Le profil "Solo Autonome → Priorité à Indy ou Solo.fr**

Vous gérez votre entreprise seul(e) et vous souhaitez minimiser vos frais en télétransmettant vos déclarations de manière guidée (Indy pour les sociétés/EI au réel, Solo.fr si vous êtes en micro-entreprise).

- **Majorité de D : Le profil "Zéro Prise de Tête → Priorité à Dougs ou Clémentine**

Vous cherchez un pack complet "Logiciel + Cabinet comptable en ligne" pour vous décharger à 100 % de la paperasse.



Prochaine étape :

Renvoyez-moi ce diagnostic complété par email ! Sous 48h, je l'analyserai en détail pour vous proposer un **comparatif sur-mesure des 2 meilleures solutions** adaptées à votre métier, à vos volumes et à votre budget pour aborder la réforme en toute confiance.